



MAIRIE DE SAINT CLEMENT DE VERS
Téléphone: 04 74 04 51 82
Courriel : mairie@saintclementdevers.fr

St Clément, le 7 Novembre 2020

L'INFO MUNICIPALE

Le prochain conseil est prévu le 20 Novembre 2020 à 20h30.

COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE :

En raison de la crise covid-19 il n'y aura qu'un dépôt de gerbe.

CIMETIERE :

La partie basse du cimetière communal (ancien cimetière) sera exceptionnellement fermé du lundi au vendredi au public à partir du 9 Novembre 2020 de 7h30 à 17h30 durant 1 mois.

La partie haute (l'extension) restera ouverte à l'exception d'une semaine de travaux. (Évacuation des eaux pluviales et cheminement vers l'ancien cimetière).

Travaux sur la rd66 e du Sauzay au Bourg.

Les tirages des câbles « fibre optique » seront effectués à partir du 9 Novembre 2020 durant 45 jours la circulation sera réglementée le long de la rd66E du Sauzay au Bourg.

VHB Entraide entre habitants :

La plateforme VHB met en relation des bénévoles locaux et des personnes qui ont besoin de petits services du quotidien.

Suite aux nouvelles directives du gouvernement face à la recrudescence du nombre de malades du Covid, la plateforme s'adapte.

- Si vous ressentez l'envie d'échanger, de discuter pour rompre la monotonie, le réseau VHB vous permet d'être appelé et de partager un moment de convivialité.
Un bénévole pourra également se charger de vos courses ou de vos médicaments dans le respect des gestes barrières.
- Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles, pour quelques actions ponctuelles ou un engagement à plus long terme, n'hésitez pas à la contacter au **04 74 68 56 50** ou vous inscrire directement en ligne sur **vhb-entraide-habitants.fr**

ENVIRONNEMENT :

Si vous avez des projets de mare ou de plantation de haies faites nous en part, nous vous mettrons en relation avec la CCSB service environnemental. Des aides sont mises en place.

DEGAGEMENT DES VOIES COMMUNALES ET CHEMINS RURAUX :

Nous rappelons aux propriétaires forestiers qu'ils doivent dégager au plus vite, après chaque coup de vent, les voies communales et chemins ruraux pour permettre la circulation de tous.

Nous remercions les bénévoles qui dans l'urgence ont déblayé la route de la Moule.

GRIPPE AVIAIRE :

Un arrêté préfectoral nous conseille une grande vigilance pour les propriétaires de volailles. Il est souhaitable de mettre un filet de protection afin de les protéger.

POMPIERS :

Les pompiers feront leur distribution de calendriers le samedi 5 décembre 2020 dans le respect des gestes barrières. Merci de leur réserver un bon accueil.